

PARTICIPEZ AUX SISM 2018 !



Aidez le grand public à mieux connaître vos dispositifs, vos actions.

Devenez partenaire en :

- proposant une action ;
- et/ou en participant au forum public.

Merci de répondre au plus tard le 18 janvier 2018 en retournant le coupon ci-dessous.

Information complète sur le site Internet du CLSM, rubrique SISM
www.sante-mentale-territoire-messin.fr

PARTICIPATION AUX SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE 2018

Merci de répondre par mail en indiquant :

- Propose une action (précisez un titre, une courte description, lieu et date de réalisation envisagée entre le 12 et 25 mars, nom, prénom, fonction, mail, tél. du référent de l'action).
- Intéressé pour participer au forum public en tant qu'intervenant et/ou exposant (précisez les nom-s, prénom-s, fonction-s, thème(s) souhaité(s) et/ou exposant, mail et tél. du-des intervenant-s).

A retourner au plus tard le 18 janvier au coordonnateur du CLSM : stephane.tinnes@ch-jury.fr / 03 87 56 27 68

La santé mentale est plus que l'absence ou la présence de troubles psychiques.

« C'est un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté » (OMS).



Les prochaines Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) destinées au grand public se dérouleront du 12 au 25 mars 2018.

Les structures qui interviennent sur le territoire messin sont invitées à participer en proposant une action en lien avec le thème annuel « Santé mentale : parentalité et enfance ». Toutes les idées sont les bienvenues.

Le CLSM coordonne l'organisation et la communication de cet événement national décliné sur le territoire messin. Son coordonnateur est à votre disposition pour vous aider à réaliser votre projet. Le but est de **favoriser la rencontre entre les habitants et les acteurs locaux pour parler ensemble de la santé mentale.**

Un forum public est également envisagé auquel vous pouvez participer. Un espace de rencontre sera à votre disposition pour présenter votre structure. Vous pourrez aussi partager votre témoignage, votre expertise dans le cadre d'un temps d'échanges animé par un spécialiste de la santé mentale.

Pour choisir les sujets abordés, un sondage¹ a été réalisé. Un peu plus de 150 parents se sont exprimés. Il ressort une méconnaissance générale des dispositifs d'accompagnement en lien avec la santé mentale du parent, de l'enfant et de l'adolescent. Les personnes qui ont répondu sont particulièrement intéressées pour échanger avec des professionnels et des bénévoles d'association sur les thèmes suivants :

- Fonction parentale.
- Dépression parentale.
- Enfance et adolescence.
- Nouvelles formes de conjugalité.
- Souffrance psychique au sein de la famille.
- Connaissance des dispositifs et des structures.
- Relation et communication au sein de la famille.
- Comportements favorables et défavorables à la santé mentale.

Ces thèmes sont indiqués pour vous aider à orienter vos actions. Vous pouvez en proposer d'autres.

Pour rappel, les 5 objectifs de SISM :

SENSIBILISER le public aux questions de santé mentale.

INFORMER sur les différentes approches de la santé mentale.

RASSEMBLER acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.

AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.

FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

¹ Les résultats détaillés du sondage « Santé mentale : parentalité et enfance » sont disponibles sur